SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 18

LA RÉVOLTE

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

Paraissant tous les 15 jours

SOMMAIRE. — *Le Mensonge économique*, MAX NORDAU. — *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de **** (suite et fin), DIDEROT. — *Dialogue sur la Liberté*, VOLTAIRE. — *M. Mélange et compagnie*, ALTAROCHE. — *Ferblanteries*, L. JACOLLIOT. — *L'autorité*, HAECKEL. — *Un dilemme*. — *Mélanges et documents*.

LE MENSONGE ÉCONOMIQUE[1]

Prenons les pays de l'Europe occidentale qui passent pour les plus riches et les plus civilisés. Leur population comprend une petite minorité qui vit dans un luxe scandaleux et bruyant et semble saisie, en partie, d'une véritable folie de prodigalité; puis une grande masse qui ne vit qu'à très grande peine ou qui, en dépit de tous ses efforts, ne peut parvenir à une existence digne d'un homme. Chaque jour la minorité devient plus riche, la distance entre son genre de vie et celui du peuple devient plus grande, sa situation et son influence dans l'Etat deviennent plus fortes. Quand on parle de la folie prodigalité de millionnaires et de milliardaires contemporains, certains historiens de la civilisation prennent un air capable et citent avec un sourire de pitié pour une telle ignorance quelque bouquin latin destiné à prouver que les choses, aujourd'hui, sont loin d'en être au même point que dans la Rome impériale et même au moyen âge; la disproportion, disent-ils, entre les richissimes et les mendiants était jadis infiniment plus forte que maintenant. Mais ce n'est là qu'une tromperie de pédants. Des fortunes comme celles d'un Vanderbilt, d'un baron Hirsch, d'un Rotschild, d'un Krupp, etc., des fortunes de cinq cents millions de francs et au delà étaient inconnues au moyen âge. Dans l'antiquité, le favori d'un despote, un satrape ou un proconsul, après avoir pillé une province ou un pays, pouvait avoir amassé des possessions aussi énormes, mais cette richesse n'avait aucune durée. Elle ressemblait aux trésors dont parlent les contes : on les a aujourd'hui, et le lendemain ils ont disparu. Leur propriétaire faisait un court rêve, d'où l'éveillait le fer d'un assassin ou une brutale confiscation au profit de son souverain. Il n'y a pas un seul exemple dans toute l'histoire de l'empire romain et des empires d'Orient qu'une fortune aussi énorme se transmit de père en fils seulement pendant trois générations et que son possesseur en jouît en paix. En tout cas, les millionnaires et les milliardaires étaient incomparablement plus rares autrefois qu'aujourd'hui; en Angleterre, le nombre des particuliers qui possèdent chacun plus de six millions de francs est évalué de huit cent à mille; le nombre de ceux dont la fortune dépasse un million atteint, dans l'Europe entière, — pour ne pas compter les autres parties du monde, — au moins le chiffre de cent mille, et vraisemblablement même dépasse de beaucoup ce chiffre. D'autre part, il n'y a eu en aucun temps une telle masse d'individus absolument privés de tout, de pauvres au sens de ma définition donnée plus haut, d'hommes qui ne savent pas le matin ce qu'ils mangeront dans la journée et où ils dormiront le soir. Sans doute, l'esclave dans l'antiquité, le serf au moyen âge, ne possédaient absolument rien, puisqu'eux-mêmes étaient une propriété, une chose; mais on pourvoyait à leurs besoins les plus simples, ils recevaient de leurs maîtres nourriture et abri. Au moyen âge, les gens mal famés, les vagabonds, les charlatans, les bohémiens, les gens errants de toute espèce étaient complètement déshérités. Ils n'avaient rien qui fût leur propriété; pour eux nulle part le couvert n'était mis; on leur refusait même le droit de regarder les dons de la nature comme existant pour eux aussi. Mais, par la mendicité, le vol et le pillage, ils se délivraient de la misère où la société les emprisonnait systématiquement; le gibet et la roue amenaient plus souvent leur mort que la débilité sénile; c'est rassasiés et joyeux qu'ils s'avançaient ordinairement au pied de la potence.

Le prolétariat actuel des grandes villes n'a pas d'antécédents dans l'histoire; il est un produit de notre temps. Le prolétaire moderne est plus misérable que ne l'était l'esclave dans l'antiquité, car il n'est pas nourri par un maître, et s'il a sur celui-là l'avantage de la liberté, nous devons avouer que cette liberté est surtout celle de mourir de faim. Sa situation n'est pas même aussi bonne que celle de l'homme errant du moyen âge, car il ne possède pas sa gaie indépendance, il ne s'insurge que rarement contre la société et n'a pas la ressource de s'approprier par le vol ou le pillage ce que l'ordre qui régit la propriété lui refuse. Le riche est donc plus riche, le pauvre est plus pauvre qu'ils ne l'ont jamais été tous les deux dans les temps anciens.

Il en est de même de l'extravagance des riches. On nous rebat perpétuellement les oreilles avec les festins de Lucullus, dont les reliefs nourrissent encore aujourd'hui les historiens amateurs de bric-à-brac anecdotique. Mais il reste toujours à prouver que l'ancienne Rome ait jamais vu une fête coûtant cinq cent mille francs, comme le bal d'un Crésus de New-York dont les journaux ont parlé récemment. Un particulier qui servait à ses hôtes des pâtés de langues de rossignols ou qui faisait présent à une hétaïre grecque de quelques centaines de milliers de sesterces causait à Rome une telle sensation que tous les satiriques et les chroniqueurs de son temps et de la postérité répètent son nom. Aujourd'hui, personne ne parle des milliers de gens qui paient deux cent cinquante mille francs un service de vieux sèvres, sept cent cinquante mille francs un cheval de course ou qui permettent à une courtisane de dissiper un million en une année. Le luxe des orgies de l'antiquité et du moyen âge était un fait isolé et excessivement rare; il faisait sensation justement à cause de sa rareté. Ce luxe avait, en outre, la précaution de se cacher à l'intérieur d'un cercle social étroit; la masse déshéritée n'en voyait rien. Aujourd'hui, l'extravagance des riches ne s'enferme pas dans les salons et les salles à manger des maisons particulières, elle se répand avec prédilection dans la rue. Les endroits où se déploie leur magnificence choquante sont les promenades des grandes villes, les théâtres et les salles de concerts, les courses, les stations thermales. Leurs équipages passent partout, en éclaboussant des va-nu-pieds crevant la faim; leurs diamants semblent ne jeter tous leurs feux que là où ils peuvent aveugler des yeux de prolétaires. Leur prodigalité prend volontiers la presse pour témoin et cherche à s'imposer par le journal à des classes de la société qui n'ont aucune occasion d'observer par leurs propres yeux l'éternel banquet, le continuel mardi-gras des riches. Le prolétaire moderne a ainsi un élément de comparaison qui manquait au pauvre antique. Les prodigalités des millionnaires, dont il est témoin, deviennent la mesure exacte de sa propre misère, qui se révèle mathématiquement à lui dans toute son étendue et sa profondeur. Or, la pauvreté n'est un mal que lorsqu'on la ressent comme tel; les millionnaires accroissent donc les souffrances des prolétaires par l'étalage maladroit et provocateur de leurs orgies. Le spectacle public de leur vie d'oisiveté et de jouissances éveille nécessairement le mécontentement et l'envie des prolétaires, et ce poison morale ronge plus âprement leur âme que les privations matérielles.

Les privations ne doivent pas être estimées au-dessous de leur valeur. La grande masse des prolétaires, dans les pays civilisés, passe sa misérable vie dans des conditions auxquelles n'est pas soumis un seul animal libre du désert. La demeure du prolétaire des grandes villes est incomparablement plus malpropre et plus malsaine que le gîte des grands fauves, qu'un terrier de blaireau ou de renard. Il est plus imparfaitement protégé que ceux-ci contre le froid; la nourriture du prolétaire est juste suffisante pour ne pas le laisser mourir immédiatement, quoique la mort par la faim soit dans les capitales un événement journalier. Pour calmer la conscience inquiète de ceux qui possèdent, les économistes ont imaginé une phrase qu'ils intitulent pompeusement « la loi de fer des salaires ». D'après cette loi, le salaire quotidien ne s'élève pas beaucoup au-dessus, mais ne reste pas non plus au-dessous de la somme nécessaire, selon les endroits, pour l'entretien de la vie. Cela veut dire que le travailleur peut-être sûr d'acquérir sinon l'abondance, du moins de quoi satisfaire ses besoins. Ce serait fort beau s'il en était ainsi. Alors le riche pourrait se dire matin et soir que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que personne n'a le droit de troubler par des gémissements et des malédictions sa digestion et son sommeil. Mais, par malheur, la célèbre « loi de fer des salaires » n'est qu'une jésuitique logomachie. D'abord, elle ne s'applique nullement à ceux qui ne peuvent pas du tout se procurer du travail. Pendant le temps où il travaille réellement, le prolétaire ne peut nulle part dans l'Europe occidentale gagner de quoi mettre de côté pour le temps du chômage. Il en est donc réduit pendant une partie de l'année à la mendicité ou à un lent dépérissement causé par les privations.

La « loi de fer des salaires » n'est pas valable non plus comme mesure du salaire de ceux qui sont réellement occupés. Quel est le minimum dont l'individu a besoin pour la conservation de son existence? Evidemment, ce qu'il lui faut pour pouvoir maintenir son organisme en bon état, et atteindre les limites naturelles de sa vie. Dès qu'il se fatigue plus qu'il n'est salutaire à son organisme, ou n'a pas autant de nourriture, de chaleur et de sommeil que son corps l'exige pour le maintien de sa santé, l'individu est en proie à la misère physiologique. L'excès de travail, en tant que cause de dépérissement organique, équivaut donc à l'insuffisance de nourriture, et celle-ci est synonyme de lente inanition. Si la « loi de fer des salaires » était réellement ce qu'elle prétend être, le journalier devrait au moins, par son travail, pouvoir amener et maintenir son organisme dans l'état que ses dispositions naturelles lui permettent d'atteindre. Mais l'expérience prouve que le journalier ne peut y parvenir nulle part en Europe. L'économiste optimiste fait sonner triomphalement sa « loi de fer des salaires » quand il voit que le journalier, à la fin de chaque journée de travail, ne tombe pas mort de faim, mais se remplit l'estomac de pommes de terre, fume sa pipe, boit son eau de-vie et se persuade à lui-même qu'il est rassasié et à son aise. Alors arrive la statistique, montrant que la durée moyenne de la vie du journalier est d'un tiers et, dans beaucoup de cas, de moitié plus courte que celle des individus fortunés de la même nation, qui vivent dans le même climat et sur le même sol. Qui est-ce qui vole aux prolétaires les années de vie auxquelles ils auraient un droit naturel comme fils d'une race et comme habitants d'une région? Quoi, sinon la faim, la misère, les privations, qui lentement minent leur santé et affaiblissent leur organisme! Le salaire suffit donc tout au plus pour sauver le prolétaire d'une mort immédiate par le froid ou la faim, non pour le défendre contre un trépas prématuré, causé par l'insuffisance de la nourriture, de l'habillement et du repos. Les statistiques de morbidité et de mortalité de la population ouvrière stigmatisent la « loi de fer des salaires » comme un impudent mensonge.

Le tableau de l'organisation économique de la société économique ne serait pas complet si, à côté de

1. Max Nordau, *Les Mensonges conventionnels de notre civilisation*.

de tendresse pour la dot dont il veut faire la compagne de son fonds de commerce, — à son amour paternel un peu d'affection pour les produits moraux et même indirectement matériels que peut procurer l'enfance bien exploitée, — à son amour de la patrie un peu de sympathie pour les bourses, croix d'honneur, places, surtout pour les fournitures et autres biens que le dieu officiel dispense à ceux qui font vœu d'être siens... Heureux quand M. Mélange ne mêle pas à son amour conjugal un peu d'arsenic!

Jamais, quand M. Mélange comparait devant les magistrats, le ministère public ne manque de prendre sa voix la plus terrible et de tonner contre la fréquence de ces odieuses falsifications. Il engage les juges à se montrer justement sévères et à rassurer, par des peines exemplaires, la société alarmée de ces coupables fraudes, etc., etc. Après quoi le tribunal prononce de dix francs à cinquante francs d'amende et de huit jours à trois mois de prison, et la société consolée s'en va célébrer la protection de la justice, en mangeant au restaurant un beefsteack de jument et en buvant un vin de bordeaux tiré de la Seine. La société prend une indigestion... qu'elle ne tremble pas! Voici une composition émolliente qui est faite avec des pois moisis, et, s'il lui faut un sinapisme, nous aurons une délicieuse moutarde qui ne contient que trois quarts de cendres. Touchant exemple de l'influence qu'exerce toujours la justice sur la sécurité et le bien-être de la société!

... Ces jugements ne sont plus que de vaines parades; le délinquant en a d'avance calculé les chances mauvaises, qui ne peuvent en aucun cas contrebalancer les bénéfices de la fraude, et les tribunaux, armés d'une loi sans force, demeurent impuissants devant des excès dont ils connaissent mieux que personne l'importance et la gravité.

M. Mélange fait un calcul fort simple :

Falsifier les marchandises ou tromper sur le poids me rapporte	1000 fr.
Si je suis pris, la condamnation me coûte	3
Bénéfice net. . .	997 fr.

La proportion n'est pas exagérée. Les juges eux-mêmes ne l'ignorent pas, et M. Mélange le sait, hélas! trop bien.

Aussi aller devant la police correctionnelle n'est plus, pour M. Mélange, qu'une vaine formalité. Le plus souvent il se laisse condamner par défaut, si peu l'effraye le maximum même! Quand il daigne comparaître, il nie pour se donner une contenance ou accuse l'imprudence, si ce n'est la faute d'un autre. Mais si l'on pouvait compulser ses livres, on verrait que les quelques francs d'amende et les quelques mois de prison y sont cotés d'avance au passif de la maison *Mélange et Compagnie*. Et, comme si ce n'était pas assez du fait brutal d'une peine si légère appliquée à un attentat si grave, mille circonstances accessoires viennent encore l'amoindrir dans l'esprit de M. Mélange. Ainsi, quand dans le prétoire ce digne négociant attend que vienne le tour de sa « petite affaire », il voit, — un imprimeur qui a oublié de mettre son nom au bas d'un prospectus, ou de déposer ce prospectus à la librairie, condamné à trois mille francs d'amende; — un éditeur qui, par mégarde, s'est servi d'une vignette insignifiante avant de la faire approuver à la censure, condamné à trois mois de prison et cinq cents francs d'amende; — un journal qui a vertement accusé l'amour d'un député pour les places soldées, ou un écrivain qui a signalé avec énergie la palinodie d'un confrère, condamné à six mois de prison et dix mille francs d'amende; alors M. Mélange, dès qu'il aura reçu de la bouche du président ses cinquante francs d'amende et ses huit jours de prison, retournera chez lui tout joyeux, et dira, en se frottant les mains : « Quel misérable que cet imprimeur »! et « cet éditeur est un bien grand coupable!... comment existe-t-il des gredins comme cet écrivain et ce journaliste! On a bien fait de les frapper richement. Il n'y a vraiment plus rien de sacré sur la terre! »

Et M. Mélange se rehausse dans sa propre estime de tout ce que la comparaison des peines fait perdre aux affreux coquins qu'il vient de voir condamner dix fois plus fort que lui. Absolument, cette condamnation si légère était un quasi-acquittement moral à ses yeux; relativement, c'est presque une apothéose. Aussi n'est-il pas rare de voir M. Mélange se poser en victime et même en saint Vincent de Paul. Il y a quelques semaines, il déclarait à Rouen que, s'il avait mis de l'eau et de l'amidon dans son lait, c'était dans l'intérêt des estomacs qui veulent bien l'honorer de leur confiance. Le lait est de sa nature indigeste, tandis que coupé d'eau il passe fort bien... Et le brave homme produisait, à l'appui de sa thèse, un tableau de mortalité comparée. Depuis l'usage de son lait aquatique, ses pratiques se portaient à merveille... et son commerce aussi.

Digne philanthrope!... Que ne faisait-il valoir aussi une autre considération en faveur de son lait fabriqué? Dans le cas où monsieur ne boirait pas la tasse de lait amidonné, rien n'est perdu pour le ménage; madame peut s'en servir pour empeser les faux-cols.

Dans plusieurs pays, les falsificateurs étaient cloués par l'oreille à la porte de leurs magasins; quelquefois même en leur coupait les oreilles. Nous ne demandons point un pareil supplice, d'autant moins que M. Mélange, charcutier, serait capable, par quelque horrible fraude, d'utiliser les oreilles coupées.

Mais il est d'autres moyens qui conviendraient mieux à notre civilisation, et moins encore à M. Mélange.

ALTAROCHE.

FERBLANTERIES

La canne à pomme d'or a, dans l'Inde, la même importance que la Légion d'honneur en France; elle est accordée pour services rendus à des personnages qui s'en parent avec ostentation, et qui, dès qu'ils l'ont obtenue, ne la quittent pas plus que leur ombre. C'est la décoration du pays; et de même qu'il y a des degrés dans les bouts de rubans, il y en a aussi dans la longueur de la canne : au lieu d'être chevalier, officier, commandeur, etc., on est petite canne, moyenne canne ou grande canne à pomme d'or.

Que l'on ne croie pas à une facétie : il n'y a pas un Indou, dans ce pays où les distinctions sociales ont un empire souverain, qui ne donnerait la moitié de sa fortune pour avoir le droit de se promener avec la fameuse canne. Au fond, je ne vois guère la différence qui peut exister entre la canne à pomme d'or et un bout de ruban; l'un et l'autre sont de purs hochets de la vanité humaine dont chacun se moque et que tout le monde recherche; on ne peut donc trouver l'un ridicule sans porter la même atteinte à l'autre.

Autrefois, les souverains du Gabon à la côte d'Afrique décoraient leurs grands officiers avec des plaques de boîtes à sardines, et quand on narrait le fait en Europe, tout le monde se pâmait de rire, sans remarquer que la seule différence qu'il y avait entre la décoration des souverains gabonais et les plaques en diamants de nos souverains d'Europe, consistait en ce que ces dernières pouvaient être engagées au mont-de-piété, tandis qu'on n'eût rien prêté sur les premières. Si vous trouviez par hasard une différence autre que la valeur intrinsèque des deux objets, je serais fort heureux que vous voulussiez bien me la faire connaître. Et jusqu'à ce que vous l'ayez trouvée, le roi du cap Lopès aura le droit d'être aussi fier de sa plaque de sardine que le roi de Macédoine de sa plaque de diamants.

Le coureur des Jungles. LOUIS JACOLLIOT.

L'AUTORITÉ

Quoique les nombreux progrès accomplis dans toutes les branches de la zoologie et de la botanique fissent de plus en plus voir l'absolu défaut de fondement de l'hypothèse de Cuvier et la vérité de la théorie d'évolution naturelle formulée par Lamarck, pourtant la première continua seule à trouver crédit chez presque tous les biologistes. Cet état de choses résultait avant tout de la grande autorité de Cuvier, *et cela montre d'une manière frappante combien est nuisible au développement intellectuel de l'humanité la croyance à une autorité quelconque.* Gœthe a dit excellemment de l'autorité que toujours elle éternise ce qui devrait disparaître, mais abandonne et laisse périr ce qu'il faudrait appuyer, et c'est particulièrement à elle qu'il faut attribuer l'état stationnaire de l'humanité.

(*Histoire de la Création.*) Ernest HÆCKEL.

UN DILEMME

L'OUVRIER. — Je demande de l'ouvrage, monsieur.

LE CAPITALISTE. — Je ne puis pas vous en donner jusqu'à ce que les marchandises que vous avez fabriquées l'année dernière soient vendues. Comme il y a surproduction, l'ouvrage ne pourra reprendre qu'après l'écoulement de ces marchandises.

L'OUVRIER. — Je ne demande pas mieux que de les écouler tout de suite, si vous le permettez. Je suis en loques, j'ai faim, je n'ai ni lit, ni chaises, ni meubles... Cette provision sera bien vite épuisée. Je prends les marchandises. (*Il veut les emporter.*)

LE CAPITALISTE. — Aïe! Arrêtez! Police! Qu'alliez-vous faire, monsieur? Payez ce que vous emportez, coquin, ou à bas les mains!

L'OUVRIER. — Mais je n'ai plus d'argent, monsieur. C'est moi qui les ai fabriquées, dites-vous, et la valeur de ma production de l'année dernière s'élève à un millier de francs, sur lesquels vous ne m'avez payé que 346 fr. Je les ai dépensés, comme vous le savez, pour acheter une partie de vos marchandises; mais il en reste encore entre vos mains pour une valeur de 654 fr. qui n'ont pas été consommées : je ne puis les acheter qu'à condition que vous me donniez de l'ouvrage pour gagner l'argent qu'elles sont censé représenter. Et cependant vous ne voulez pas m'en donner jusqu'à ce que les marchandises soient vendues. Dans quel monde étrange nous sommes! Vous, qui appartenez aux classes intelligentes, pourriez peut-être m'expliquer ce dilemme?

LE CAPITALISTE. — Mon opinion est que vous êtes un de ces affreux anarchistes. Hors d'ici!

Denver Labor Inquirer.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

De même que dans le monde proprement appelé matériel, la matière inorganique (mécanique, physique, chimique) est la base déterminante de la matière organique (végétale, animale, intelligente ou cérébrale), de même dans le monde social, qui ne peut être considéré d'ailleurs que comme le dernier degré connu du monde matériel, le développement des questions économiques a toujours été et continue d'être encore la base déterminante de tous les développements religieux, philosophiques, politiques et sociaux.

M. BAKOUNINE, *la Théologie politique de Mazzini et l'Internationale.*

* * *

Ouvre les yeux sur tes prétendus progrès. L'humanité a-t-elle supprimé la souffrance, la maladie, la vieillesse, le besoin, le mécontentement, la dépendance de la volonté sous la volonté d'autrui!

Ce que tu appelles progrès n'est que le sentiment plus vif de la douleur. La plupart des treize cents millions d'habitants de la terre souffrent de la faim. Comptes-tu les rassasier de mots?

Plus ils s'éclairent, plus ils sentent leur infortune. La question sociale n'est rien que la conscience acquise de la misère; auparavant cette conscience manquait. Il y avait plus de misère, on ne la sentait pas, ou on la supportait comme une grâce de Dieu. La connaissance est venue dans les masses et avec elle le désespoir. Voilà ce que tu appelles le progrès.

E. QUINET, *l'Esprit nouveau.*

* * *

Réside où tu veux et acquiers de la science et des vertus, elles te tiendront lieu d'ancêtres. Certes, l'homme est celui qui dira : Voilà ce que je suis! N'est pas un homme celui qui dit : Mon père a été.

(*Sentence du Coran.*)

* * *

Il n'y a d'histoire digne d'attention que celle des peuples libres : l'histoire des peuples soumis au despotisme n'est qu'un recueil d'anecdotes.

CHAMFORT.

* * *

Les talents mènent à tout, c'est Bonaparte qui le dit, mais il devait ajouter : pourvu qu'on trouve à épouser la vieille maîtresse d'un homme en place et une occasion de tirer le canon dans les rues de la capitale.

P.-L. COURIER.

* * *

Tu te laisseras donc toujours duper, peuple babillard et stupide, tu ne comprendras donc jamais qu'il faut toujours te méfier de ceux qui te flattent.

MARAT.

* * *

Que ne puis-je arracher le bandeau à tous ces citoyens qui se jettent dans la cohue électorale comme dans une partie de colin-maillard, et qui jouent à tâtons le jeu du gouvernement; que ne puis-je à tous leur crier : casse-cou! casse-cou!

A. ROGEARD.

L'imprimeur-gérant J. GRAVE.

l'arrogant millionnaire et du prolétaire condamné à la maladie et à une mort prématurée, je ne montrais pas une autre classe d'hommes dénués, qui, dans l'ordre économique actuel, sont seulement un peu moins mal partagés que l'esclave industriel des grandes villes. Ce sont les lettrés, qui, sans fortune personnelle, ont à gagner leur existence par le travail intellectuel. L'offre, sur ce terrain, dépasse partout effroyablement la demande. Les carrières dites libérales sont partout tellement encombrées que ceux qui les poursuivent s'écrasent mutuellement et que la lutte pour l'existence prend chez eux les formes les plus cruelles et les plus hideuses. Ces infortunés, qui recherchent une situation publique et privée, un emploi de professeur, un succès comme artistes, écrivains, avocats, médecins, ingénieurs, etc., sont, par suite de leur plus haut développement intellectuel, susceptibles d'une intensité plus grande du sentiment de leur misère; leur commerce plus intime avec les gens dans l'aisance oppose continuellement le tableau de la richesse à celui de leur pauvreté; le préjugé social leur impose un genre de vie qui, sans valoir mieux au point de vue hygiénique, exige d'eux néanmoins des sacrifices incomparablement plus grands que n'en exige celui du prolétaire, et le bien-être, dans leur carrière, est la récompense d'humiliations, de froissements et d'une servitude qui, pour les natures bien douées, sont encore plus douloureux que des privations matérielles. Comme ces hommes souffrent plus fort, ils supportent plus impatiemment aussi que les prolétaires la contrainte de l'ordre économique. L'homme qui possède appelle ceux d'entre eux qui ont lutté sans succès des « déclassés », et il affecte de les mépriser. Mais les déclassés sont l'intrépide avant-garde de l'armée qui assiège l'arrogant édifice social et qui le rasera tôt ou tard.

ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE

AVEC LA MARÉCHALE DE ***

Suite et fin (1)

LA MARÉCHALE. — Et d'où vient cette bizarrerie?

CRUDELI. — De ce qu'il est impossible d'assujettir un peuple à une règle qui ne convient qu'à quelques hommes mélancoliques, qui l'ont calquée sur leur caractère. Il en est des religions comme des constitutions monastiques, qui toutes se relâchent avec le temps. Ce sont des folies qui ne peuvent tenir contre l'impulsion constante de la nature, qui nous ramène sous sa loi. Et faites que le bien des particuliers soit si étroitement lié avec le bien général qu'un citoyen ne puisse presque pas nuire à la société sans se nuire à lui-même; assurez à la vertu sa récompense, comme vous avez assuré à la méchanceté son châtiment; que sans aucune distinction de culte, dans quelque condition que le mérite se trouve, il conduise aux grandes places de l'Etat (2); et ne comptez plus sur d'autres méchants que sur un petit nombre d'hommes, qu'une nature perverse que rien ne peut corriger entraîne au vice. Madame la maréchale, la tentation est trop proche, et l'enfer est trop loin : n'attendez rien qui vaille la peine qu'un sage législateur s'en occupe, d'un système d'opinions bizarres qui n'en impose qu'aux enfants, qui encourage au crime par la commodité des expiations, qui envoie le coupable demander pardon à Dieu de l'injure faite à l'homme, et qui avilit l'ordre des devoirs naturels et moraux, en le subordonnant à un ordre de devoirs chimériques.

— Je ne vous comprends pas.

— Je m'explique; mais il me semble que voilà le carrosse de M. le maréchal, qui rentre fort à propos pour m'empêcher de dire une sottise.

— Dites, dites votre sottise, je ne l'entendrai pas; je me suis accoutumée à n'entendre que ce qui me plaît.

— Je m'approchai de son oreille et je lui dis tout bas : Madame la maréchale, demandez au vicaire de votre paroisse de ces deux crimes, pisser dans un vase sacré ou noircir la réputation d'une femme honnête, quel est le plus atroce? Il frémira d'horreur au premier, criera au sacrilège, et la loi civile, qui prend à peine connaissance de la calomnie, tandis qu'elle punit le sacrilège par le feu, achèvera de brouiller les idées et de corrompre les esprits.

— Je connais plus d'une femme qui se ferait un scrupule de manger gras le vendredi, et qui... j'allais dire aussi ma sottise. Continuez.

1. Voir le dernier Supplément.

2. Nous voyons que le bonhomme Crudeli, dégagé de la superstition des dieux, ne l'était pas encore de celle des rois.

— Mais, madame, il faut absolument que je parle à M. le maréchal.

— Encore un moment, et puis nous l'irons voir ensemble. Je ne sais trop que vous répondre, et cependant vous ne me persuadez pas.

— Je ne me suis pas proposé de vous persuader. Il en est de la religion comme du mariage. Le mariage, qui fait le malheur de tant d'autres, a fait votre bonheur et celui de M. le maréchal; vous avez bien fait de vous marier tous deux. La religion, qui a fait, qui fait et qui fera tant de méchants, vous a rendue meilleure encore; vous faites bien de la garder. Il vous est doux d'imaginer à côté de vous, au-dessus de votre tête, un être grand et puissant, qui vous voit marcher sur la terre, et cette idée affermit vos pas. Continuez, madame, à jouir de ce garant auguste de vos pensées, de ce spectateur, de ce modèle sublime de vos actions.

— Vous n'avez pas, à ce que je vois, la manie du prosélytisme.

— Aucunement.

— Je vous en estime davantage.

— Je permets à chacun de penser à sa manière, pourvu qu'on me laisse penser à la mienne; et puis, ceux qui sont faits pour se délivrer de ces préjugés n'ont guère besoin qu'on les catéchise.

— Croyez-vous que l'homme puisse se passer de superstition?

— Non, tant qu'il restera ignorant et peureux.

— Eh bien! superstition pour superstition, autant la nôtre qu'une autre.

— Je ne le pense pas.

— Parlez-moi vrai, ne vous répugne-t-il point de n'être plus rien après votre mort?

— J'aimerais mieux exister, bien que je ne sache pas pourquoi un être, qui a pu me rendre malheureux sans raison, ne s'en amuserait pas deux fois.

— Si, malgré cet inconvénient, l'espoir d'une vie à venir vous paraît consolant et doux, pourquoi nous l'arracher?

— Je n'ai pas cet espoir, parce que le désir ne m'en a point dérobé la vanité; mais je ne l'ôte à personne. Si l'on peut croire qu'on verra quand on n'aura plus d'yeux, qu'on entendra quand on n'aura plus d'oreilles, qu'on pensera quand on n'aura plus de tête, qu'on sentira quand on n'aura plus de sens, qu'on aimera quand on n'aura plus de cœur, qu'on existera quand on ne sera nulle part, qu'on sera quelque chose, sans étendue et sans lieu, j'y consens.

— Mais ce monde-ci, qui est-ce qui l'a fait?

— Je vous le demande.

— C'est Dieu.

— Et qu'est-ce que Dieu?

— Un esprit.

— Si un esprit fait de la matière, pourquoi de la matière ne ferait-elle pas un esprit?

— Et pourquoi le ferait-elle?

— C'est que je lui en vois faire tous les jours. Croyez-vous que les bêtes aient des âmes?

— Certainement, je le crois.

— Et pourriez-vous me dire ce que devient, par exemple, l'âme du serpent du Pérou, pendant qu'il se dessèche, suspendu à une cheminée, et exposé à la fumée un ou deux ans de suite?

— Qu'elle devienne ce qu'elle voudra, qu'est-ce que cela me fait?

— C'est que madame la maréchale ne sait pas que ce serpent enfumé, desséché, ressuscite et renaît.

— Je n'en crois rien.

— C'est pourtant un habile homme, c'est Bouguer, qui l'assure.

— Votre habile homme en a menti.

— S'il avait dit vrai?

— J'en serais quitte pour croire que les animaux sont des machines.

— Et l'homme qui n'est qu'un animal un peu plus parfait qu'un autre... Mais, M. le maréchal...

— Encore une question, et c'est la dernière. Etes-vous bien tranquille dans votre incrédulité?

— On ne saurait davantage.

— Pourtant, si vous vous trompiez?

— Quand je me tromperais?

— Tout ce que vous croyez faux serait vrai, et vous seriez damné. Monsieur Crudeli, c'est une terrible chose que d'être damné; brûler toute une éternité, c'est bien long.

— La Fontaine croyait que nous y serions comme le poisson dans l'eau.

— Oui, oui; mais votre La Fontaine devint bien sérieux au dernier moment, et c'est où je vous attends.

— Je ne réponds de rien quand ma tête n'y sera plus; mais si je finis par une de ces maladies qui laissent à l'homme agonisant toute sa raison, je ne serai pas plus troublé au moment où vous m'attendez qu'au moment où vous me voyez.

— Cette intrépidité me confond.

— J'en trouve bien davantage au moribond qui croit en un juge sévère qui pèse jusqu'à nos plus secrètes pensées, et dans la balance duquel l'homme le plus juste se perdrait par sa vanité, s'il ne tremblait de se trouver trop léger : si ce moribond avait alors à son choix, ou d'être anéanti, ou de se présenter à ce tribunal, son intrépidité me confondrait bien autrement s'il balançait à prendre le premier parti, à moins qu'il ne fût plus insensé que le compagnon de saint Bruno ou plus ivre de son mérite que Bohola.

— J'ai lu l'histoire de l'associé de saint Bruno; mais je n'ai jamais entendu parler de votre Bohola.

— C'est un jésuite du collège de Pinsk, en Lithuanie, qui laissa en mourant une cassette pleine d'argent, avec un billet écrit et signé de sa main.

— Et ce billet?

— Etait conçu en ces termes : « Je prie mon cher confrère, dépositaire de cette cassette, de l'ouvrir quand j'aurai fait des miracles. L'argent qu'elle contient servira aux frais du procès de ma béatification. J'y ai ajouté quelques mémoires authentiques pour la confirmation de mes vertus, et qui pourront servir utilement à ceux qui entreprendront d'écrire ma vie. »

— Cela est à mourir de rire.

— Pour moi, madame la maréchale; mais pour vous, votre Dieu n'entend pas raillerie.

— Vous avez raison.

— Madame la maréchale, il est bien facile de pécher grièvement contre votre loi.

— J'en conviens.

— La justice qui décidera de votre sort est bien rigoureuse.

— Il est vrai.

— Et si vous en croyez les oracles de votre religion sur le nombre des élus, il est bien petit.

— Oh! c'est que je ne suis pas janséniste; je ne vois la médaille que par son revers consolant : le sang de Jésus-Christ couvre un grand espace à mes yeux; et il me semblerait très singulier que le diable, qui n'a pas livré son fils à la mort, eût pourtant la meilleure part.

— Damnez-vous Socrate, Phocion, Aristide, Caton, Trajan, Marc-Aurèle?

— Fi donc! il n'y a que des bêtes féroces qui puissent le penser. Saint Paul a dit que chacun sera jugé par la loi qu'il a connue, et saint Paul a raison.

— Et par quelle loi l'incrédule sera-t-il jugé?

— Votre cas est un peu différent. Vous êtes un de ces habitants maudits de Corozaïn et de Betzaïda, qui fermèrent leurs yeux à la lumière qui les éclairait et qui étoupèrent leurs oreilles pour ne pas entendre la voix de la vérité qui leur parlait.

— Madame la maréchale, ces Corozaïnois et ces Betzaïdains furent des hommes comme il n'y en eut jamais que là, s'ils furent maîtres de croire ou de ne pas croire.

— Ils virent des prodiges qui auraient mis l'enchère aux sacs et à la cendre, s'ils avaient été faits à Tyr et à Sidon.

— C'est que les habitants de Tyr et de Sidon étaient des gens d'esprit, et que ceux de Corozaïn et de Betzaïda n'étaient que des sots. Mais, est-ce que celui qui fit les sots les punira pour avoir été sots? Je vous ai fait tout à l'heure une histoire, et il me prend envie de vous faire un conte. Un jeune Mexicain... Mais M. le maréchal?

— Je vais envoyer savoir s'il est visible. Eh bien! votre jeune Mexicain?

— Las de son travail, se promenait un jour au bord de la mer. Il voit une planche qui trempait d'un bout dans les eaux, et qui de l'autre posait sur le rivage. Il s'assied sur cette planche et là, prolongeant ses regards sur la vaste étendue qui se déployait devant lui, il se disait : Rien n'est plus vrai que ma grand'mère radote avec son histoire de je ne sais quels habitants qui, dans je ne sais quel temps, abordèrent ici de je ne sais où, d'une contrée au delà de nos mers. Il n'y a pas le sens commun : ne vois-je pas la mer confiner avec le ciel? Et puis-je croire, contre le témoignage de mes sens, une vieille fable dont on ignore la date, que chacun arrange à sa manière, et qui n'est qu'un tissu de circonstances absurdes, sur lesquelles ils se mangent le cœur et s'arrachent le blanc des yeux? Tandis qu'il raisonnait ainsi, les eaux agitées le berçaient sur sa planche, et il s'endormit. Pendant qu'il dort, le vent s'accroît, le flot soulève la planche sur laquelle il est étendu, et voilà notre jeune raisonneur embarqué.

— Hélas! c'est bien là notre image : nous sommes chacun sur notre planche; le vent souffle et le flot nous emporte.

— Il était déjà loin du continent lorsqu'il s'éveilla. Qui fut bien surpris de se trouver en pleine mer? ce fut notre Mexicain. Qui le fut encore bien davantage? ce fut encore lui, lorsqu'ayant perdu de vue le rivage sur lequel il se promenait il n'y a qu'un instant, la mer lui parut confiner avec le ciel de

tous côtés. Alors il soupçonna qu'il pouvait bien s'être trompé, et que, si le vent restait au même point, peut-être serait-il porté sur la rive et parmi ces habitants dont sa grand'mère l'avait si souvent entretenu.

— Et de son souci, vous ne m'en dites mot.

— Il n'en eut point. Il se dit : Qu'est-ce que cela me fait, pourvu que j'aborde? J'ai raisonné comme un étourdi, soit; mais j'ai été sincère avec moi-même, et c'est tout ce qu'on peut exiger de moi. Si ce n'est pas une vertu que d'avoir de l'esprit, ce n'est pas un crime que d'en manquer. Cependant le vent continuait, l'homme et la planche voguaient, et la rive inconnue commençait à paraître : il y touche, et l'y voilà.

— Nous nous y reverrons un jour, monsieur Crudeli.

— Je le souhaite, madame la maréchale; en quelque endroit que ce soit, je serai toujours très flatté de vous faire ma cour. A peine eut-il quitté sa planche et mis le pied sur le sable qu'il aperçut un vieillard vénérable, debout à ses côtés Il lui demanda où il était et à qui il avait l'honneur de parler : « Je suis le souverain de la contrée, » lui répondit le vieillard. A l'instant le jeune homme se prosterne. « Relevez-vous, lui dit le vieillard. Vous avez nié mon existence? — Il est vrai. — Et celle de mon empire? — Il est vrai. — Je vous pardonne, parce que je suis celui qui voit le fond des cœurs, et que j'ai lu au fond du vôtre que vous étiez de bonne foi; mais le reste de vos pensées et de vos actions n'est pas également innocent. » Alors le vieillard, qui le tenait par l'oreille, lui rappelait toutes les erreurs de sa vie; et, à chaque article, le jeune Mexicain s'inclinait, se frappait la poitrine et demandait pardon... Là, madame la maréchale, mettez-vous pour un moment à la place du vieillard, et dites-moi ce que vous auriez fait? Auriez-vous pris ce jeune insensé par les cheveux et vous seriez-vous complu à le traîner à toute éternité sur le rivage?

— En vérité, non.

— Si un de ces six jolis enfants que vous avez, après s'être échappé de la maison paternelle et avoir fait force sottises, y revenait bien repentant?

— Moi, je courrais à sa rencontre; je le serrerais entre mes bras et je l'arroserais de mes larmes; mais M. le maréchal son père ne prendrait pas la chose si doucement.

— M. le maréchal n'est pas un tigre.

— Il s'en faut bien.

— Il se ferait peut-être un peu tirailler, mais il pardonnerait.

— Certainement.

— Surtout s'il venait à considérer qu'avant de donner la naissance à cet enfant, il en savait toute la vie, et que le châtiment de ses fautes serait sans aucune utilité ni pour lui même, ni pour le coupable, ni pour ses frères.

— Le vieillard et M. le maréchal sont deux.

— Voulez-vous dire que M. le maréchal est meilleur que le vieillard?

— Dieu m'en garde! Je veux dire que, si ma justice n'est pas celle de M. le maréchal, la justice de M. le maréchal pourrait bien n'être pas celle du vieillard.

— Ah! madame! vous ne sentez pas les suites de cette réponse. Ou la définition générale convient également à vous, à M. le maréchal, à moi, au jeune Mexicain et au vieillard; ou je ne sais plus ce que c'est, et j'ignore comment on plaît ou l'on déplaît à ce dernier.

Nous en étions là lorsqu'on nous avertit que M. le maréchal nous attendait. Je donnai la main à Mme la maréchale, qui me disait : « C'est la bouteille à l'encre, n'est-ce pas?

— Il est vrai.

— Après tout, le plus court est de se conduire comme si le vieillard existait... même quand on n'y croit pas.

— Et quand on y croit, de ne pas trop compter sur sa miséricorde. Saint Nicolas, nage toujours et ne t'y fie pas.

— C'est le plus sûr... A propos, si vous aviez à rendre compte de vos principes à nos magistrats, les avoueriez-vous?

— Je ferais de mon mieux pour leur épargner une action atroce.

— Ah! le lâche! Et si vous touchiez à votre dernière heure, vous soumettriez-vous aux cérémonies de l'Eglise?

— Je n'y manquerais pas (1).

— Fi! le vilain hypocrite.

1. Ces deux dernières réponses ne prouvent pas en faveur de Crudeli et ne font pas honneur à son courage moral. Seulement il ne faut pas oublier que cela a été écrit avant la Révolution et que ces phrases ne sont là sans doute que pour faire passer ce qui les précède.

DIALOGUE SUR LA LIBERTÉ (1)

A. — Voilà une batterie de canons qui tire à nos oreilles, avez-vous la liberté de l'entendre ou de ne l'entendre pas?

B. — Sans doute, je ne puis m'empêcher de l'entendre.

A. — Voulez-vous que ce canon emporte votre tête et celles de votre femme et de votre fille, qui se promènent avec vous?

B. — Quelle proposition me faites-vous là? Je ne peux pas, tant que je suis de sens rassis, vouloir chose pareille; cela m'est impossible.

A. — Bon, vous entendez nécessairement ce canon, et vous voulez nécessairement ne pas mourir vous et votre famille d'un coup de canon à la promenade; vous n'avez ni le pouvoir de ne pas entendre ni le pouvoir de vouloir rester ici?

B. — Cela est bien clair.

A. — Vous avez en conséquence fait une trentaine de pas pour être à l'abri du canon; vous avez eu le pouvoir de marcher avec moi ce peu de pas?

B. — Cela est encore très clair.

A. — Si vous étiez paralytique, vous n'auriez pu éviter d'être exposé à cette batterie, vous auriez nécessairement entendu et reçu un coup de canon, et vous seriez mort nécessairement?

B. — Rien n'est plus véritable!

A. — En quoi consiste donc votre liberté, si ce n'est dans le pouvoir que votre individu a exercé de faire ce que votre volonté exigeait d'une nécessité absolue.

B. — Vous m'embarrassez; *la liberté n'est donc autre chose que le pouvoir de faire ce que je veux!*

A. — Réfléchissez-y, et voyez si la liberté peut être entendue autrement.

B. — En ce cas, mon chien de chasse est aussi libre que moi; il a nécessairement la volonté de courir quand il voit un lièvre, et le pouvoir de courir s'il n'a pas mal aux jambes. Je n'ai donc rien au-dessus de mon chien, vous me réduisez à l'état des bêtes.

A. — Voilà les pauvres sophismes des pauvres sophistes qui vous ont instruit. Vous voilà bien malade d'être libre comme votre chien! Ne mangez-vous pas, ne dormez-vous pas, ne propagez-vous pas comme lui, à l'attitude près? Voudriez-vous avoir l'odorat autrement que par le nez? Pourquoi voulez-vous avoir la liberté autrement que votre chien?

B. — Mais j'ai une âme qui raisonne beaucoup, et mon chien ne raisonne guère. Il n'a presque que des idées simples, et moi j'ai mille idées métaphysiques.

A. — Hé bien! vous êtes mille fois plus libre que lui, c'est-à-dire vous avez mille fois plus de pouvoir de penser que lui; mais vous n'êtes pas libre autrement que lui.

B. — Quoi! je ne suis pas libre de vouloir ce que je veux.

A. — Qu'entendez-vous par là?

B. — J'entends ce que tout le monde entend. Ne dit-on pas tous les jours les volontés sont libres.

A. — Un proverbe n'est pas une raison, expliquez-vous mieux.

B. — J'entends que je suis libre de vouloir comme il me plaira.

A. — Avec votre permission, cela n'a pas de sens; ne voyez-vous pas qu'il est ridicule de dire je veux vouloir? Vous voulez nécessairement, en conséquence des idées qui se sont présentées à vous. Voulez-vous vous marier, oui ou non?

B. — Mais si je vous disais que je ne veux ni l'un ni l'autre.

A. — Vous répondriez comme celui qui disait : Les uns croient le cardinal Mazarin mort, les autres le croient vivant, et moi je ne crois ni l'un ni l'autre.

B. — Hé bien! je veux me marier.

A. — Ah! c'est répondre cela. Pourquoi voulez-vous vous marier?

B — Parce que je suis amoureux d'une jeune fille belle, douce, bien élevée, assez riche, qui chante très bien, dont les parents sont de très honnêtes gens, et que je me flatte d'être aimé d'elle et fort bien venu de sa famille.

A. — Voilà une raison. Vous voyez que vous ne pouvez vouloir sans raison. Je vous déclare que vous êtes libre de vous marier, c'est-à-dire que vous avez le pouvoir de signer le contrat, de faire la noce et de coucher avec votre femme.

B. — Comment! je ne peux vouloir sans raison? Que deviendra cet autre proverbe : *sit pro ratione voluntas*, ma volonté est ma raison, je veux parce que je veux?

A. — Cela est absurde, mon cher ami. Il y aurait en vous un effet sans cause.

B. — Quoi? lorsque je joue à pair ou non, j'ai une raison de choisir pair plutôt qu'impair?

A. — Oui, sans doute.

B. — Et quelle est cette raison, s'il vous plaît?

A. — C'est que l'idée de pair s'est présentée à votre esprit plutôt que l'idée opposée. Il serait plaisant qu'il y eût des cas où vous voulez parce qu'il y a une cause de vouloir, et qu'il y eût quelques cas où vous voulussiez sans cause. Quand vous voulez vous marier, vous en sentez la raison dominante évidemment, vous ne la sentez pas quand vous jouez à pair ou non; et cependant il faut bien qu'il y en ait une.

B. — Mais, encore une fois, je ne suis donc pas libre.

A. — Votre volonté n'est pas libre; mais vos actions le sont. *Vous êtes libre de faire quand vous avez le pouvoir de faire.*

B. — Mais tous les livres que j'ai lus sur la liberté d'indifférence.

A. — Qu'entendez-vous par la liberté d'indifférence?

B. — J'entends de marcher à droite ou à gauche, de dormir sur le côté droit ou sur le gauche, de faire quatre tours de promenade au lieu de cinq.

A. — Vous auriez là vraiment une plaisante liberté! Dieu vous aurait fait un beau présent! Il y aurait bien là de quoi se vanter! Que nous servirait un pouvoir qui ne s'exercerait que dans des occasions futiles? Mais le fait est qu'il est ridicule de supposer la volonté de vouloir cracher à droite. Non seulement cette volonté de vouloir est absurde; mais il est certain que plusieurs petites circonstances vous déterminent à ces actes que vous appelez indifférents. Vous n'êtes pas plus libre dans ces actes que dans les autres. *Mais, encore une fois, vous êtes libre en tout temps. en tout lieu, dès que vous faites ce que vous voulez faire!*

B. — Je soupçonne que vous avez raison!

1. Voltaire, *Dictionnaire philosophique.*

M. MELANGE & Cie

MARCHAND DE VINS, ÉPICIER, DROGUISTE, GARGOTIER, PHARMACIEN, CHARCUTIER, BOULANGER, LAITIER, ÉLECTEUR, ETC., ETC.

Il ne se passe guère de jour sans que M. Mélange comparaisse devant une de nos chambres correctionnelles. Le gaillard en occuperait une à lui seul.

Tantôt M. Mélange, qui est le Protée de notre époque industrielle, répond à l'appel de l'huissier, sous la forme d'une honnête laitière, qui a inséré beaucoup d'eau et quelque peu d'amidon pour accroître la quantité de son lait. Vous croyez vous réconforter avec un breuvage lénifiant et pastoral, et vous vous passez tout simplement l'estomac à l'empois.

Tantôt il revêt les robustes apparences d'un marchand de farine, qui met dans ses sacs trois cinquièmes de grain broyé et deux cinquièmes de plâtre tamisé. Ce plâtre crépit d'affreuses coliques l'œsophage du consommateur; mais qu'importe, pourvu qu'il serve à construire la fortune de l'industriel!

D'autres fois, M. Mélange est un honnête épicier qui a glissé de la farine de haricots gâtés dans sa farine de graine de lin, ou du varech dans son sel de cuisine; de cette façon, le pseudo-cataplasme aggrave le mal qu'il était chargé de guérir et le prétendu sel empoisonne au lieu de saler. Mais que fait tout cela? l'homme est ici-bas pour souffrir, et, après tout, il y a quelque chose de salé, ne fût-ce que le mémoire de l'épicier.

Parfois M. Mélange est un brave charcutier qui a bourré ses saucissons avec de la chair de cheval *chouriné* à Montfaucon. L'ingénieux débitant répond à cela : « De deux choses l'une, ou le consommateur ne s'y trompe pas, et dès lors il ne peut pas dire qu'il soit trompé; ou il s'y trompe, et dès lors que lui fait viande de cheval ou viande de porc, puisqu'il prend l'une pour l'autre? »

Gargotier à chat deguisé en lapin, à mouton devenu chevreuil, pharmacien à drogues frauduleuses, filateur à fils encotonnés, M. Mélange est successivement tout cela, quand il n'est pas tout à la fois. Et le plus souvent, pour comble de charme, M. Mélange pèse ses marchandises falsifiées dans des balances fausses. Le contenant est mis en rapport avec le contenu, et la quantité suit le destin de la qualité.

Au demeurant, M. Mélange est, dans la vie ordinaire, un homme comme un autre. Seulement, il mêle à son amour filial un peu de convoitise pour l'avènement d'une succession, — à son amour pour celle dont il veut faire la compagne de sa vie un peu